

Don manuel de mobilier au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Mercey-le-Grand - Cottier - Etrabonne

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Mercey-le-Grand - Cottier - Etrabonne a fait une demande à la Ville pour un don manuel de mobilier réformé dont la Ville n'a plus l'utilité.

Il s'agit en l'espèce de vingt tables, vingt-deux chaises, une armoire et un bureau. Ce matériel totalement amorti sera sorti de l'actif municipal par écriture d'ordre non budgétaire.

L'intérêt général de ce don manuel au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Mercey-le-Grand - Cottier - Etrabonne se justifie par l'amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes enfants.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à procéder à ce don au bénéfice du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Mercey-le-Grand - Cottier - Etrabonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2006.